

Paris, le 7 août 2003 - N°304/D130

**FORMATION**  
**EMPLOI, REVENUS**  
**PROJET D'AVIS POUR 2004**

1. Le Conseil rappelle son intérêt vis-à-vis de l'**enquête emploi en continu** dont les premiers résultats vont être publiés en 2003. Il souhaite que ce dispositif soit pleinement valorisé dans toutes ses potentialités, en particulier en ce qui concerne le suivi conjoncturel du marché du travail de même que les aspects structurels, traditionnellement décrits par l'enquête annuelle et ses volets complémentaires.
  
2. Le Conseil appuie également l'exploitation rénovée des **déclarations annuelles de données sociales** (DADS) et souhaite que les résultats 2002 issus de cette source puissent être largement diffusés et valorisés. Il encourage en outre le développement du projet Estel qui s'appuie fortement sur les déclarations annuelles associées aux données Urssaf et vise à répondre aux nombreuses demandes d'informations sur l'emploi au niveau local.
  
3. Le Conseil suivra avec attention le lancement du nouveau **projet de panel européen sur les ressources et les conditions de vie** (PRCV) qui comporte, pour la France, outre l'enquête longitudinale proprement dite, une enquête transversale dite ERCV qui doit démarrer en 2004. Il souhaite qu'une attention particulière soit portée à la comparabilité des données au niveau européen.
  
4. Le Conseil souhaite vivement que la Dares, en lien avec l'ANPE et l'Unedic, procède à une **évaluation des effets du dispositif PARE-PAP** et, de même, apporte des éléments d'information sur les effets nets sur l'emploi et le chômage des contrats jeunes en entreprise mis en place à l'été 2002.
  
5. Le Conseil souligne l'importance de l'enquête SUMER permettant de renouveler l'information statistique sur le champ de la **santé et de la sécurité au travail**.